

20

Min Reuchamps, Emilie van Haute,
Jérémy Dodeigne, Audrey Vandeleene,
Benjamin Biard et Jean Faniel (dir.)

SCIENCE POLITIQUE

L'ABSP : 20 ANS
DE SCIENCE POLITIQUE
EN BELGIQUE FRANCOPHONE



INTRODUCTION

20 ANNÉES D'OUVERTURES

André-Paul **Frogner**, président 1997-2000

Bérengère **Marques-Pereira**, présidente 2000-2003

Pierre **Verjans**, président 2003-2006

Benoît **Rihoux**, président 2006-2009

Corinne **Gobin**, présidente 2009-2012

Geoffroy **Matagne**, président 2012-2015

Min **Reuchamps**, président 2015-2018¹

Depuis 1996, l'Association belge francophone de science politique (alors l'Association belge de science politique - Communauté française de Belgique, connue sous l'acronyme ABSP-CF) fédère les chercheur-e-s en science politique dans les différents champs qui l'animent en Belgique francophone et au-delà, notamment dans le cadre du réseau francophone des associations de science politique, que l'ABSP a d'ailleurs contribué à lancer en 2007². Ces 20 dernières années ont vu de véritables métamorphoses au niveau politique et de la science politique, et ce livre - 20^e volume de la collection « Science politique » -

.....

1 Ce texte est véritablement une œuvre collective : non seulement a-t-il été écrit à quatorze mains, mais il a en outre bénéficié de l'aide de Sophie Devillers et Marie Raida, qui ont rencontré plusieurs président-e-s pour préparer une première version, et d'une relecture attentive et minutieuse par les membres du Bureau actuel. Que ces personnes et toutes les équipes qui ont animé successivement l'ABSP depuis 1996 soient ici vivement remerciées.

2 Avec l'Association française de science politique (AFSP), l'Association suisse de science politique (ASSP), l'Association de science politique du Luxembourg (Luxpol) et la Société québécoise de science politique (SQSP) ainsi qu'en entretenant des liens avec les autres associations francophones à travers le monde.

propose de s'y plonger en posant des questions communes à différent-e-s acteur-e-s de l'enseignement et de la recherche en science politique en Belgique francophone.

Pour passer en revue ces 20 années de science politique et la place de l'ABSP dans ce processus évolutif, les sept personnes qui ont assuré la présidence de l'association depuis sa fondation ont uni leurs réflexions pour rédiger l'introduction de cet ouvrage. Il s'agit donc d'une contribution à quatorze mains. Ce chapitre introductif s'ouvre par un état des lieux de la science politique avant la création de l'ABSP et se poursuit par l'évocation des dynamiques qui ont caractérisé l'évolution de la discipline au cours de ces deux décennies tout en (p)osant la question du rôle de l'ABSP dans celle-ci, pour se clôturer par une section plus prospective traitant des chemins potentiels que la science politique pourrait emprunter dans les 20 prochaines années.

1. La science politique avant l'ABSP (1951-1995)

D'un point de vue strictement institutionnel, l'ABSP est la continuatrice de l'Institut belge de science politique (IBSP), fondé en 1951, une des toutes premières associations de science politique. Il s'agissait d'une organisation nationale (du moins jusqu'à sa scission en 1979) dont les deux objectifs principaux étaient de gérer la revue *Res Publica* et la Bibliothèque de science politique, missions qui reviendront en 1979 respectivement à l'institut flamand, *Politologisch Instituut*, et à l'institut francophone, Institut de science politique (ISP), issus de la scission. À cette époque, il existait un niveau moins intense d'activités du côté francophone, du moins jusqu'à l'effort de relance initié par André Philippart, à l'époque secrétaire général de l'enseignement et de la recherche scientifique de la Communauté française, en particulier autour des départements de science politique de l'UCL, de l'ULB et de l'ULg, mais en impliquant aussi d'autres acteurs, dont le CRISP. C'est suite à cette impulsion que l'ABSP, créée officiellement le 11 juin 1996, sera peu à peu formalisée, et les collaborations interuniversitaires qui la caractérisent encore aujourd'hui se multiplieront.

Avant les années 1990, la science politique en tant que discipline était peu formalisée et marquée par une absence d'autono-

mie vis-à-vis du droit ou de la sociologie, ainsi que l'ont montré les publications sur l'état et l'évolution de la science politique en Belgique initiées par André-Paul Frogner, premier président de l'ABSP (Frogner et De Winter, 1991 ; Frogner et De Winter, 1996 ; De Winter *et al.*, 2007), mais aussi les travaux du congrès triennal de Liège de 2005 réunis dans le septième ouvrage de la collection « Science politique » de l'ABSP (Perrin et Jacquemain, 2008). Progressivement, l'autonomisation de la science politique a eu lieu dans toutes les universités francophones à l'exception de l'ULg, où la science politique est toujours rattachée à la Faculté de droit, récemment rebaptisée Faculté de droit, de science politique et de criminologie. En outre, la discipline était surtout l'apanage de chercheur-e-s « seniors » qui se réunissaient au sein de l'IBSP, apanage par ailleurs très masculinisé à l'époque. Peu de place était donc laissée aux jeunes chercheur-e-s (il faut cependant reconnaître que cette situation caractérisait aussi les départements universitaires). C'est d'ailleurs parmi ceux-ci que l'on retrouvera notamment les acteurs moteurs d'une nouvelle dynamique de travail, plus collaborative (entre les universités, entre les associations, et entre les jeunes et les moins jeunes), dont l'ABSP aura pour ambition d'être le symbole.

2. L'évolution de la science politique et la place de l'ABSP (1996-2016)

Ce qui distingue l'ABSP des instituts qui l'ont précédée, outre son caractère francophone, est sa logique même de fonctionnement, à savoir celle d'un décloisonnement à tout point de vue, accompagnée d'une autonomisation de la discipline et d'une diversification de ses sujets d'étude.

Tout d'abord, la recherche en science politique semble de plus en plus s'effectuer en suivant une logique de réseaux, à la fois entre les universités francophones et entre des chercheur-e-s des deux côtés de la frontière linguistique. C'est notamment au contexte politique général que l'on doit cette évolution, et plus précisément à la déparlisation relative de la société belge, qui permet désormais aux universités d'associer leurs efforts. Bien qu'elle n'en soit donc pas à l'origine, l'ABSP n'est pas restée étrangère à cette évolution, qu'elle soutient par ailleurs à travers sa

manière de fonctionner. En effet, c'est bel et bien cet accent mis sur la collaboration interuniversitaire qui caractérise le travail au sein de l'ABSP. Dès la formation de son premier Conseil d'administration (CA), lors de l'Assemblée générale du 4 mars 1997, son caractère interuniversitaire est affirmé avec l'élection de membres issus des différentes institutions de la Communauté française de Belgique : Jean Beaufays (ULg), Paul Claeys (ULB), Serge Deruette (ULB), Christian de Visscher (UCL), Jean-Michel De Waele (ULB), Lieven De Winter (UCL), André-Paul Frognier (UCL), Joël Kotek (ULB), Evelyne Lentzen (CRISP), André Leton (Lille II), Xavier Mabilbe (CRISP), Bérengère Marques-Pereira (ULB), Marco Martiniello (ULg), Françoise Massart (UCL), Benoît Rihoux (UCL), Mario Telo (ULB), Pierre Vercauteren (FUCaM). Ce caractère interuniversitaire est également présent au sein du Bureau, élu au sein du CA, constitué d'André-Paul Frognier (président), de Paul Claeys (vice-président), de Marco Martiniello (trésorier) et de Benoît Rihoux (secrétaire). L'ABSP porte donc dans ses gènes une pratique bien consociative de partage des fonctions de direction, qui s'est poursuivie jusqu'à ce jour. Que ce soit de manière formelle ou informelle, l'existence de l'ABSP a sans nul doute permis d'établir des contacts entre les chercheurs des universités francophones du pays, menant ainsi progressivement la discipline vers le décloisonnement que nous lui connaissons aujourd'hui.

En outre, il a, dès le départ, été décidé que la présidence de l'association et son secrétariat effectueraient une rotation entre les trois pôles universitaires francophones principaux : l'UCL, l'ULB et l'ULg. Il a aussi été décidé que d'autres fonctions-clés (vice-présidence et trésorerie) suivraient également cette logique de rotation. Suivant cette même logique, lorsqu'il s'est agi de créer une collection d'ouvrages, le choix s'est porté sur une maison d'édition non liée à une université en particulier, Academia-Bruylant, devenue Academia-L'Harmattan s.a., et de ne publier que des œuvres collectives et interuniversitaires. Tout aussi concrètement, ce sont les groupes de travail (GT) composés de chercheurs issus de différentes universités partageant un même intérêt pour un domaine de recherche spécifique qui permettent à cette logique collaborative d'être rendue effective, de produire des résultats. Toutefois, il est à noter que l'ABSP n'est

pas l'instigatrice de cette évolution, mais plutôt son reflet et, par certains aspects (comme les GT), son catalyseur.

L'esprit collaboratif qui a gagné la science politique au fur et à mesure de son développement apparaît déjà avant les années 1960. On se doit à cet égard d'évoquer la naissance du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP) en 1958. Fondé par des personnalités issues de divers horizons et de différents courants (acteurs politiques ou de la société civile, chercheur-e-s de plusieurs universités, notamment), le CRISP a favorisé le décloisonnement de la recherche au-delà des pesanteurs dues à la pilarisisation. En outre, la publication du *Courrier hebdomadaire* dès 1959 a développé la connaissance des rouages du système socio-politique belge et a stimulé la production de travaux relevant peu ou prou de la science politique. Peu après, *La Décision politique en Belgique : Le pouvoir et les groupes* (1965), œuvre collective réalisée dans le cadre du CRISP sous la direction de Jean Meynaud, Jean Ladrière et François Perin, a posé les jalons de la science politique, analytique d'une part, et collaborative de l'autre. Si la dimension analytique de la science politique actuelle a éprouvé au départ beaucoup de mal à s'imposer face à une forte idéologisation qui a dominé la discipline jusque dans les années 1980, la dimension collaborative s'est concrétisée dans plusieurs projets, à l'instar des grandes enquêtes d'opinion pluri-universitaires, notamment dans le cadre des Régioscopes (Delruelle-Vosswinkel et Frognier, 1980; Delruelle-Vosswinkel et Frognier, 1981; Delruelle-Vosswinkel *et al.*, 1982; Delruelle-Vosswinkel *et al.*, 1983) et du programme de recherche collaboratif entre le PIOP de l'UCL (Pôle interuniversitaire Opinion Publique et Politique) et l'ISPO de la KUL (*Instituut voor Sociaal en Politiek Opinie Onderzoek*). Il vise à procéder à une vaste enquête postélectorale après chaque élection législative à partir de celle de 1991 et à publier après chaque enquête des ouvrages reposant sur une large collaboration interuniversitaire (Frognier et Aish, 1994; Frognier et Aish, 1999; Frognier et Aish, 2003; Frognier *et al.*, 2007; Baudewyns, 2014). On relèvera aussi, plus récemment, l'ouvrage *Fondements de science politique* (Balzacq *et al.*, 2014), premier manuel commun d'introduction à l'étude de la science politique.

Le décloisonnement ne s'est pas uniquement produit à l'échelle de la Communauté française (communément appelée

Fédération Wallonie-Bruxelles depuis 2011, ce qui a conduit l'Assemblée générale du 1^{er} mars 2013 à abandonner les lettres CF dans le sigle de l'ABSP, mais à ajouter l'adjectif francophone dans son nom complet). Il s'est aussi réalisé au niveau de l'ensemble de la Belgique, avec des collaborations croissantes avec les chercheur·e·s en science politique du nord du pays. L'activité de l'ABSP témoigne de cette dynamique. Ainsi, en 2011, s'est tenue la première édition du colloque « Belgium: The State of the Federation » organisé conjointement par l'ABSP et la Vereniging voor Politieke Wetenschappen (VPW), son homologue flamande/néerlandophone. Tenu en 2011 à la VUB et en 2013 à l'UCL, cet événement est devenu annuel et marque désormais le mois de décembre des chercheur·e·s en science politique – il s'est déroulé en décembre 2014 à la VUB, 2015 à l'ULg et 2016 à l'UGent. Ces colloques donnent l'occasion aux chercheur·e·s francophones et néerlandophones de partager leurs travaux avec leurs collègues de l'autre communauté.

C'est donc typiquement au rythme des échanges entre ses membres que les activités de l'ABSP naissent et se développent, apportant ainsi un certain rayonnement à l'association. Rayonnement qui lui offre par ailleurs la légitimité requise pour s'insérer dans les réseaux internationaux et francophones de recherche en science politique. C'est ainsi désormais en tant qu'association que la science politique belge établit ses relations avec les associations et chercheur·e·s de la francophonie et d'ailleurs. Auparavant, les chercheur·e·s belges entraient dans les réseaux internationaux par le biais d'organismes internationaux tels que la Commission européenne ou l'UNESCO.

Par ailleurs, le décloisonnement que connaît la science politique n'est pas uniquement géographique, mais aussi disciplinaire : après s'être autonomisée par rapport à d'autres disciplines telles que le droit et les autres sciences sociales (en particulier la sociologie), la science politique se déploie plus que jamais dans un champ interdisciplinaire. Cette évolution n'est cependant pas le fait de l'ABSP elle-même, mais plutôt le corollaire des affiliations de ses membres à d'autres associations de sciences sociales. Toutefois, l'association semble vouloir faire écho à cette interdisciplinarité croissante adoptée par la recherche en science politique, ce qui fut notamment marqué lors des six congrès triennaux organisés jusqu'à présent.

D'un point de vue plus *micro*, l'effort d'ouverture qui caractérise l'ABSP s'effectue aussi en interne. Plus concrètement, l'existence de l'association permet d'estomper, voire d'éclipser, la relation hiérarchique et formelle qui dominait les relations entre les jeunes chercheur-e-s et leurs collègues plus expérimenté-e-s. L'ABSP offre un cadre facilitant les échanges et les collaborations entre chercheur-e-s de différentes générations. Dans cette perspective, et tenant compte du fait que les jeunes chercheur-e-s rencontrent des obstacles, notamment matériels, pour pouvoir présenter leurs recherches et percer, l'ABSP a mis en place une série de politiques à leur destination, que cela soit pour les soutenir financièrement ou leur permettre de présenter leurs travaux, d'une part, et de reconnaître l'excellence de ceux-ci, d'autre part.

Ainsi, des bourses sont allouées aux jeunes chercheur-e-s afin de faciliter leur participation à des congrès internationaux organisés par les associations du réseau francophone des associations de science politique, par le *European Consortium for Political Research* (ECPR) ou par l'Association internationale de science politique/*International Political Science Association* (AISP/IPSA), soutien d'autant plus important qu'il devient difficile de s'en voir octroyer par d'autres organismes. En outre, des activités spécifiques sont organisées, notamment en collaboration avec l'École doctorale thématique en science politique (EDTSP) dont son porte-parole est invité-e permanent-e au CA de l'ABSP, à destination des jeunes chercheur-e-s, telles que la tribune jeunes chercheur-e-s dans le cadre du congrès triennal, qui offrent de premières occasions de présenter des communications scientifiques vers un cercle plus large de chercheur-e-s. De même, l'ABSP donne un accès direct aux informations émanant de l'AISP, de l'ECPR et du réseau francophone des associations de science politique.

Par ailleurs, le Prix Xavier Mabilbe de la meilleure thèse en science politique est attribué tous les deux ans depuis 2015, tandis que le prix du meilleur papier présenté par un-e jeune chercheur-e est remis sur une base annuelle depuis 2014. Plus généralement, la logique de fonctionnement de l'ABSP est inclusive. Sans pour autant recourir à des quotas précis, l'association compte plusieurs jeunes chercheur-e-s dans son CA et dans son Bureau, ainsi que dans ses GT – cette volonté se combine avec le souhait de veiller continuellement à la question du genre, qui a

fait l'objet d'une résolution lors de l'Assemblée générale de mars 2015. Dans cette même logique, le secrétariat engage des jobistes qui sont des étudiant-e-s en science politique. Il leur est donc permis de développer un contact privilégié avec leurs professeur-e-s et de rencontrer d'autres politologues. Plus généralement, l'invitation est régulièrement lancée aux étudiant-e-s d'assister aux activités de l'ABSP, telles que les congrès ou certains colloques, ce qui leur offre l'avantage d'avoir très tôt accès au monde de la recherche dans leur discipline et d'en comprendre les mécanismes.

Outre cette solidarité entre ses membres, l'ABSP témoigne aussi d'une inclination vers l'aide aux chercheur-e-s du Sud. Toutefois, dans ce domaine, il n'est pas toujours possible de dégager les moyens de ses ambitions. En effet, il est bien souvent difficile de mener des actions concrètes qui auront un impact significatif sur la situation des chercheur-e-s en science politique dans les pays du Sud. Concrètement, ce soutien consiste par exemple à financer la participation de quelques chercheur-e-s aux congrès de l'association. L'ABSP a également soutenu récemment la création de la *Revue béninoise de science politique* et une de ses représentante participe à la programmation de cette publication.

Au cours des deux dernières décennies, l'existence de l'ABSP a donc favorisé un décloisonnement de la discipline et ce, à plusieurs niveaux : entre les chercheur-e-s issu-e-s de différentes universités, associations, régions ou pays et vis-à-vis des autres disciplines des sciences sociales ou du droit. Ce mouvement d'ouverture a pour corollaire un processus d'autonomisation et de formalisation de la science politique. Progressivement, la discipline se distingue ainsi des autres branches des sciences sociales. La science politique gagne peu à peu ses lettres de noblesse. Cet essor se marque notamment dans l'augmentation substantielle du nombre d'étudiant-e-s inscrit-e-s dans un cursus en sciences politiques (puisque les différents décrets l'écrivent au pluriel) : alors qu'on en comptait 1830 en 1996, toutes universités confondues, ils étaient 2559 en 2006 et 3374 dix ans plus tard. De même, le nombre de docteur-e-s formé-e-s dans la discipline s'est accru durant cette période : de quelques thèses par an, on est passé à une quinzaine par an. Le succès croissant de la science politique auprès des étudiant-e-s peut être dû à une identification plus aisée de cette filière, désormais indépendante des autres disciplines des sciences sociales, et à la spécialisation de la disci-

pline, au-delà d'un choix « par défaut » permettant d'acquérir une culture générale. En effet, durant ces 20 dernières années, le nombre de professeur-e-s que compte la discipline est passé de trois à plusieurs dizaines. En outre, l'attrait grandissant pour la science politique pourrait venir de la popularité croissante de certains de ses champs d'études, à l'image par exemple des relations internationales et des études européennes qui, pour les aspirant-e-s politologues, offrant une perspective claire et séduisante au choix de ce cursus.

À côté des mouvements d'ouverture et d'autonomisation, la science politique connaît une diversification croissante de ses sous-champs d'études, comme la lecture des chapitres consacrés à chaque GT le montrera, ce qui constitue une évolution générale dans différents pays européens et n'est donc pas propre à la Belgique francophone. En d'autres termes, les objets de recherche se spécialisent et ce, surtout à partir des années 1990 (Klingemann, 2007). Avant cela, la science politique s'attelait principalement à l'étude des institutions étatiques et des relations internationales, ces deux champs s'élargissant petit à petit pour aussi englober notamment l'analyse des politiques publiques, les questions européennes, l'étude des mouvements sociaux et les études de genre. Naturellement, l'ABSP n'est pas restée étrangère à ce développement des sous-champs d'études, comme en témoigne le nombre croissant de GT qui se mettent en place ou qui se mettent à jour. Cependant, les objets de recherche ne changent pas fondamentalement ; il s'agit davantage d'une spécialisation accrue de ces derniers les uns par rapport aux autres. Il convient dès lors de se garder d'un éventuel excès de spécialisation qui pourrait mener à une forme de segmentation (dont on voit déjà diverses manifestations dans les différentes universités), et de remettre en cause l'apport concret de la discipline, par manque de « cumulativité ».

En revanche, si les objets ne sont pas ou peu sujets à de profonds changements, les méthodes, quant à elles, subissent de réelles évolutions et transformations. Ainsi, la discipline est aujourd'hui soumise à une réelle « technologisation » de ses moyens de recherche et d'analyse de données, dans certains de ses sous-champs à tout le moins, avec le développement de nouvelles méthodes de collecte (comme l'usage croissant de l'expérimentation) et d'analyse (tels que le *process tracing*, les analyses de réseaux). En outre, la méthodologie semble occuper de plus

en plus de place dans les travaux de science politique (dans certains sous-champs en particulier), au risque parfois de faire passer l'objet même de recherche au second plan. Avec un GT qui s'intéresse depuis de nombreuses années aux questions de méthodes et de méthodologie, l'ABSP s'est souvent distinguée par une approche à la fois thématique et méthodologique des questions politiques, comme en feront écho les différents GT dans leur chapitre respectif.

En définitive, ouverture, autonomisation et diversification semblent être les trois moteurs de l'évolution de la science politique ces 20 dernières années. Si l'ABSP n'est pas à l'origine de ces mutations, elle a pu en suivre le mouvement et, dans certains cas, le renforcer. C'est d'ailleurs parce que ses activités et son mode général de fonctionnement sont porteurs de ces logiques que l'ABSP continue encore aujourd'hui d'attirer de nouveaux membres et de déployer sans cesse de nouvelles activités. Grâce à celles-ci, l'association peut ainsi conserver sa légitimité, et surtout son attractivité, et donne à ses membres l'occasion de promouvoir leurs travaux et de les partager avec leurs collègues. Sans oublier bien sûr les congrès triennaux organisés par l'ABSP depuis 1999 : ceux-ci offrent aux GT la possibilité d'y proposer des sections thématiques, ce qu'ils ne manquent pas de faire, chacun d'eux atteignant son plus haut niveau d'activité autour de ces congrès qui donnent sans nul doute son rythme à la vie de l'association. Cela ressortira assez clairement de la lecture des chapitres rédigés par les différents GT, présentés en seconde partie de cet ouvrage.

3. Perspectives d'avenir : quels enjeux pour la science politique ?

Si les conclusions tirées du développement de la science politique ces 20 dernières années semblent plutôt positives, il reste cependant difficile d'en anticiper les évolutions futures. Toutefois, quelques pistes de réflexion et grands défis semblent pouvoir être dégagés. Tout d'abord, un sentiment général d'inquiétude est perceptible vis-à-vis de la réforme du financement de l'enseignement et de la recherche, avec des enjeux à la fois similaires et différents pour ces deux pôles.

En matière de financement de la recherche, les sources de financement sont à la fois de plus en plus nombreuses (institutions publiques, mais aussi acteurs privés à vocation marchande ou non), mais surtout de plus en plus fragmentées et souvent moins importantes. L'ABSP pourrait par conséquent déployer de plus en plus de mécanismes de soutien à destination de ses membres, pour pallier le manque croissant d'autres aides disponibles. Toutefois, rien ne tend à montrer que l'ABSP sera épargnée par cette logique de définancement, ses subsides se voyant amoindris d'année en année. Par conséquent, on peut se demander si l'association pourra encore remplir ses fonctions et rester attractive pour ses membres dans les années à venir. Il ne fait en effet aucun doute qu'une baisse de son financement puisse entraîner une diminution des soutiens qu'elle peut offrir aux GT ainsi qu'à ses jeunes membres ou aux chercheur·e·s du Sud, mettant ainsi en danger l'esprit même de l'ABSP. De même, une baisse des montants des financements pourrait remettre en cause le niveau de pacification et de collaboration que la discipline a atteint. Le définancement massif qui pourrait advenir serait de nature à réinstaurer une certaine compétitivité entre les universités francophones, l'une vis-à-vis de l'autre ou vis-à-vis des universités étrangères. Or, l'ABSP suit une logique tout à fait opposée à cette résurgence d'un esprit de compétition, où chacun défendrait sa part de marché. Là encore, il s'agit donc d'un élément pouvant à terme porter atteinte à l'esprit de l'ABSP, dont la légitimité pourrait dès lors paradoxalement résider dans son caractère « à contre-courant » des évolutions en cours.

Ensuite, concernant le pôle enseignement, c'est l'incertitude qui domine, après une réforme majeure tous les dix ans : la réforme « Grades » en 1994, la réforme « Bologne » en 2004 et la réforme « Paysage » en 2014, sur lesquelles le chapitre consacré à l'enseignement reviendra plus longuement. Il est dès lors peu aisé de s'adonner à des anticipations dans ce domaine dans la mesure où des projets de nouvelle réforme pourraient se profiler à nouveau à l'horizon. Cependant, quelques pistes de réflexion méritent d'être explorées quant à la mutation du paysage institutionnel de l'enseignement en Belgique francophone. Il s'agit notamment de la question de la fusion entre les universités, de l'avenir de la distinction entre université et haute école et de l'impact que ces transformations auront sur la science politique et sur l'ABSP. Ce qui est certain, c'est que la discipline doit clari-

fier les compétences et objectifs liés à sa filière de formation : les étudiant-e-s devront plus clairement pouvoir identifier les compétences qu'ils/elles pourront acquérir en suivant ce cursus et visualiser concrètement vers quelles professions ils/elles pourront s'orienter une fois diplômé-e-s. En effet, tous et toutes les étudiant-e-s en science politique ne se dirigeront pas vers un doctorat. Il est par conséquent nécessaire de mettre l'accent sur les aspects professionnalisants des études dans ce domaine, sans pour autant perdre la dimension « critique » des études, y compris dans le rapport à l'employabilité de la formation.

Entre ces deux pôles, ce qui est plus spécifiquement en jeu, c'est la tension grandissante entre enseignement et recherche. L'enseignement semble être de plus en plus privilégié par rapport à la recherche. Ainsi, les universités seraient poussées avant tout à se concentrer sur leur taux de réussite et sur le nombre de doctorant-e-s qu'elles forment, au risque de restreindre la faculté de leurs professeur-e-s de mener leur carrière d'enseignant-e en parallèle à leur carrière de chercheur-e. En tout cas, le paradoxe des demandes multiples risque de se renforcer encore davantage mettant les professeur-e-s en tensions par rapport aux trois missions de l'université : un appel croissant à l'innovation pédagogique et à la professionnalisation côté enseignement, l'importance des facteurs d'impact, des citations et des *rankings* côté recherche, ou encore une présence médiatique et des activités de vulgarisation nombreuses côté service à la société. On le sent, les politologues de demain devront être capables de gérer ces demandes multiples et parfois contradictoires.

Les politologues ne manqueront d'ailleurs pas d'objets d'étude. Parmi les objets qui intéresseront la science politique de ces 20 prochaines années figurent les grands débats de société tels que les conflits sociaux et leurs nombreuses déclinaisons possible ou la question de la redistribution des richesses au sein de la société. Pour cela, il convient de protéger à tout prix le pôle recherche dans la mesure où, sans financement de celui-ci ou sans chercheur-e-s pouvant y consacrer du temps à côté de leurs activités d'enseignant-e-s, ces thématiques ne pourront se développer. Dans l'approche de ces objets d'étude importants, la relative spécialisation/segmentation des différents sous-champs de la discipline évoquée ci-dessus est une réalité qui pourrait mettre en difficulté la discipline dans les prochaines années, surtout dans la mesure où elle se retrouve de plus en plus fréquemment

en compétition (pour des financements de recherche à différents niveaux, en particulier, mais aussi en termes d'« utilité sociale ») avec d'autres disciplines plus fortement structurées telles que le droit, l'économie ou la psychologie, et d'autres disciplines voisines plus anciennes comme la sociologie ou l'anthropologie. D'une certaine manière, la science politique est encore en construction et doit renforcer sa légitimité vis-à-vis du monde extérieur (décideurs politiques, médias, citoyen-ne-s), même si celle-ci s'est assurément renforcée durant les 20 dernières années. Une autre dimension de segmentation (qui concerne aussi d'autres disciplines voisines comme la sociologie) est la « sphère culturelle » dans laquelle les politologues belges francophones se situent : certains sont quasi exclusivement insérés dans le *mainstream* anglo-saxon (littérature en langue anglaise), tandis que d'autres sont quasi exclusivement liés à la sphère francophone et en phase avec des débats et auteur-e-s de référence surtout français. Certes, nombre de jeunes chercheur-e-s se nourrissent des deux types de littérature et s'insèrent à la fois dans des réseaux francophones et anglophones, et sans doute cette segmentation est-elle dès lors appelée à s'estomper. Quoi qu'il en soit, l'ABSP – c'est une de ses réussites – est parvenue à rassembler l'ensemble des politologues en Belgique francophone (et au-delà), où qu'elles ou ils se situent dans ce champ de tension entre français et anglais.

De manière plus générale, cela renvoie au débat plus large autour de l'équilibre que doit trouver la science politique entre ses aspects descriptifs/analytiques et son caractère plus social/engagé. Cette question pose à son tour la question de l'utilisation par les décideurs des recherches en science politique : en tant que simple expertise ou en tant que justification et légitimation de leurs projets. Les transferts s'effectuent ici de la recherche au politique, mais peuvent parfois se produire du politique à la recherche : les recherches que l'on choisirait de financer pourraient ainsi avant tout être celles qui ont une quelconque utilité directe pour l'action publique, certains sous-champs se voyant dès lors sous-financés. Reste à savoir quelle sera la place que pourra occuper l'ABSP dans ces débats et dans les grands débats de société en général. L'association pourrait à l'avenir adopter davantage de positions communes par le biais de cartes blanches sur les questions importantes touchant directement la discipline,

à l'image des cours de citoyenneté ou des réformes de financement de l'enseignement et de la recherche fondamentale.

4. En guise d'ouverture

Nous l'écrivions en introduction, ces 20 dernières années ont vu de véritables métamorphoses au niveau politique et de la science politique, et ce livre propose de s'y plonger en posant des questions communes aux membres de l'ABSP, engagé-e-s dans des activités d'enseignement, de recherche et de service à la société. Loin d'une logique nombriliste, cet ouvrage entend partir des expériences et activités menées dans le cadre de l'ABSP pour offrir un regard distancié sur la science politique en Belgique francophone et au-delà de la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui intéressera politologues et non-politologues.

Dans cette perspective, ce livre est structuré en deux parties. La première offre des regards croisés sur les trois grands pôles d'activité des politologues. Le chapitre consacré à l'enseignement, rédigé par Olivier Paye (USL-B), Jean-Benoit Pilet (ULB) et Min Reuchamps (UCL), entend répondre à une triple question. Comment a évolué le paysage de l'enseignement de la science politique? Comment ont évolué les cursus au cours de ces 20 dernières années? Comment ont évolué les étudiant-e-s, du point de vue de leur nombre et de leur profil? Le deuxième chapitre de cette partie est le fruit du travail de synthèse rétrospectif et prospectif mené par Emilie van Haute (ULB) et Virginie Van Ingelgom (UCL) sur la recherche en science politique. Comment a évolué et va évoluer la recherche au cours de ces 20 dernières et prochaines années en termes de ressources humaines et financières, de publications et de rayonnement? Troisièmement, le chapitre consacré par Gilles Biaumet (USL-B), Jean Faniel (CRISP) et Geoffroy Matagne (ULg) au service à la société soulève une double question. Comment a évolué le service à la société? Quelles formes a-t-il pris?

La deuxième partie de ce livre offre les regards des GT de l'ABSP. Les douze GT actuels ont été invités à répondre, chacun dans un chapitre, à une triple question. Comment a évolué le champ couvert par le GT au cours de ces 20 dernières années? Comment le GT s'est-il inscrit dans ce champ en termes d'ensei-

gnement, de recherche et de service ? Quels sont les enjeux pour les 20 prochaines années ? Les réponses de chaque GT sont présentées en suivant l'ordre alphabétique de leur intitulé : ACTION PUBLIQUE, DÉMOCRATIE, ÉLECTIONS, PARTIS ET OPINION PUBLIQUE (EPOP, héritier du GT ÉVOLUTION DES FORMES D'ENGAGEMENT PUBLIC), EUROPE, FÉDÉRALISMES, RÉGIONALISMES ET DÉCENTRALISATIONS (FÉDÉRÉ), GENRE ET POLITIQUE, MÉTHODES DE RECHERCHE (héritier du GT APPROCHES ET MÉTHODES EN POLITIQUE COMPARÉE), POPULATIONS D'ORIGINE IMMIGRÉE ET POLITIQUE EN BELGIQUE, QUESTIONS SOCIALES/CONFLITS SOCIAUX, RÉSEAU D'ÉTUDE SUR LA GLOBALISATION, LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE ET LES MUTATIONS DE L'ÉTAT ET DES NATIONS (REGIMEN), RELATIONS INTERNATIONALES ET THÉORIE POLITIQUE.

Bénéficiant des enseignements de ces deux parties, le Bureau actuel de l'ABSP offre une conclusion qui tire un bilan comparatif des différentes contributions et, sur cette base, esquisse les enjeux pour la science politique et l'ABSP pour les 20 prochaines années. Pour mettre en perspective les 20 années précédentes, cet ouvrage se conclut avec des traces empiriques des activités de l'ABSP : le PV des premières AG, les statuts actuels de l'ASBP, la composition des Conseils d'administration et des Bureaux et, enfin, la liste des congrès.

RÉFÉRENCES

- Balzacq, T., Baudewyns, P., Legrand, V., Jamin, J., Paye, O. et Schiffino, N., *Fondements de science politique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck, 2014.
- Baudewyns, P. (dir.), *Être électeur en Wallonie : Le comportement électoral des Wallons lors des élections législatives de 2007 et de 2010*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2014.
- De Winter, L., Frogner, A.-P., Dezeure, K., Berck, A.-S. et Brans, M., « Belgium: From One to Two Political Sciences? », in H.-D. Klingemann (dir.), *The State of Political Science in Western Europe*, Opladen & Farmington Hills, Barbara Budrich Publishers, 2007, p. 57-71.
- Delruelle-Vosswinkel, N. et Frogner, A.-P., « L'opinion publique et les problèmes communautaires. Régioscopes I », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 880, 1980.

- Delruelle-Vosswinkel, N. et Frogner, A.-P., « L'opinion publique et les problèmes communautaires. Régioscopes II », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 927-928, 1981.
- Delruelle-Vosswinkel, N., Frogner, A.-P., Dawance-Goosens, J. et Grodent, J.-J., « L'opinion publique et les problèmes communautaires. Régioscopes III », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 966, 1982.
- Delruelle-Vosswinkel, N., Frogner, A.-P., Dawance-Goosens, J. et Grodent, J.-J., « L'opinion publique et les problèmes communautaires. Régioscopes IV », *Courrier hebdomadaire*, CRISP, n° 991-992, 1983.
- Frogner, A.-P. et Aish, A.-M. (dir.), *Élections : la fêlure? Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1994.
- Frogner, A.-P. et Aish, A.-M. (dir.), *Des élections en trompe-l'œil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones*, Bruxelles, De Boeck, 1999.
- Frogner, A.-P. et Aish, A.-M. (dir.), *Élections : la rupture? Le comportement des Belges face aux élections de 1999*, Bruxelles, De Boeck, 2003.
- Frogner, A.-P. et De Winter, L., « The state of political science in Belgium », *European Journal of Political Research*, vol. 20, n° 3-4, 1991, p. 389-397.
- Frogner, A.-P. et De Winter, L., avec la collaboration de N. Schiffino, « La science politique en Belgique », in J.-L. Quermonne (dir.), *La science politique en Europe*, Paris, Institut d'études politiques, 1996, p. 133-156.
- Frogner, A.-P., De Winter, L. et Baudewyns, P. (dir.), *Élections : le reflux? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, Bruxelles, De Boeck, 2007.
- Klingemann, H.-D. (dir.), *The State of Political Science in Western Europe*, Opladen & Farmington Hills, Barbara Budrich Publishers, 2007.
- Meynaud, J., Ladrière, J. et Perin, F. (dir.), *La Décision politique en Belgique : Le pouvoir et les groupes*, Paris, Armand Colin, 1965.
- Perrin, N. et Jacquemain, M. (dir.), *Science politique en Belgique francophone. Analyser la réalité contemporaine*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, coll. « Science politique », 2008.

SCIENCE POLITIQUE

L'ABSP : 20 ANS DE SCIENCE POLITIQUE EN BELGIQUE FRANCOPHONE

20

Depuis 1996, l'Association belge francophone de science politique fédère les chercheur-e-s en science politique dans les différents champs qui l'animent en Belgique francophone et au-delà. Cet ouvrage, 20^e volume de la collection « Science politique », marque le 20^e anniversaire de l'ABSP. Ces deux décennies ont vu de véritables métamorphoses au niveau politique et de la science politique. Ce livre collectif, mobilisant de nombreuses personnalités de l'enseignement, de la recherche et du service à la société, offre un regard rétrospectif et prospectif sur l'état de la science politique en Belgique francophone.

Cet ouvrage collectif a été coordonné par les membres du Bureau élu au sein du Conseil d'administration de l'ABSP.

Benjamin Biard, co-secrétaire de l'ABSP, est aspirant du Fonds de la recherche scientifique-FNRS à l'Université catholique de Louvain.

Jérémy Dodeigne, trésorier de l'ABSP, est chargé de recherche du Fonds de la recherche scientifique-FNRS à l'Université catholique de Louvain et chargé de cours adjoint à l'Université de Liège.

Jean Faniel, membre du Bureau de l'ABSP, est le directeur général du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP).

Min Reuchamps, président de l'ABSP, est chargé de cours à l'Université catholique de Louvain.

Audrey Vandeleene, co-secrétaire de l'ABSP, est chercheuse postdoctorale à l'Université de Lund.

Emilie van Haute, vice-présidente de l'ABSP, est chargée de cours à l'Université libre de Bruxelles.

